

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Jeudi 16 avril 2026****CONVOCATION**

Date : 10 avril 2026

Affichée le : 10 avril 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 32

Votants : 33

Pouvoir : 1

Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONSAffichée et mise en ligne le :
23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi seize avril à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Joël MOREAU – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Didier PILLETTE – Mme Nadège FAUL – M. Bernard BONI – Mme Carole BOULANGER – M. Alphonse PAGNON – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Rodolphe MIET – Mme Sylvie BRIÈRE – M. François DELAIS – Mme Virginie GRANTE – M. Gérard BRUNEL – Mme Sophie-Anne GUILHAUME – M. Thierry MALHERBE – Mme Cécile PIGNOL-MASSON – M. Julien DOLFI – Mme Carole BREVET – M. Arthur GILLET – Mme Lysiane RESSEGUIER – M. Jean DELCROIX – Mme Gaëlle LAZENNEC – M. Laurent MOLVOST – Mme Carole LE BOUILLONNEC – M. Alain KANJOU – Mme Martine LALO – M. Edwin LEGRIS – Mme Carine PELEGRIN.

Absent représenté

M. Mathias COUMERT Pouvoir à Mme Julita SALBERT

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2026-04-35

OBJET : CONVENTION D'APPLICATION DU SERVICE D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS DE LOGEMENT SOCIAL (SIAD) ET DE GESTION PARTAGÉE (SNE) AVEC LA CCVO3F.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.2122-21.

Vu le Code de la construction et de l'habitation, et notamment les dispositions relatives au service d'accueil et d'information des demandeurs de logement social.

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F) en date du 5 décembre 2025 approuvant la convention d'application du service d'accueil et d'information des demandeurs de logement social et de gestion partagée.

Considérant que le service d'accueil et d'information des demandeurs de logement social vise à garantir une information homogène, accessible et de qualité à l'ensemble des demandeurs sur le territoire intercommunal.

Considérant que la mise en œuvre de ce service nécessite la signature, par chaque commune membre de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F), d'une convention d'application précisant les modalités d'organisation, de coopération et d'information du public.

Considérant que cette convention engage la commune dans l'organisation du service d'accueil et d'information des demandeurs de logement social sur son territoire.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la convention d'application du service d'accueil et d'information des demandeurs de logement social (SIAD) et de gestion partagée (SNE) à conclure entre la commune de

L'Isle-Adam et la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F).

- **autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à son exécution.
- **précise** que la convention est conclue pour la durée et selon les modalités prévues par celle-ci.

Pour extrait certifié conforme,


Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT